



**Cluster Abris et BNA Mali**

ShelterCluster.org

Coordination des Abris Humanitaires

# Rapport de Suivi des Performances de la Coordination en 2023



# Introduction et Bref Aperçu du Cluster:

La Coordination du Cluster Abris et Biens Non Alimentaires (ABNA) a été activée au Mali en décembre 2012.

Cette coordination est dirigée par le HCR et co-présidée par l'OIM et compte 42 membres actifs, y compris les Agences du Système des Nations Unies, les Services Techniques de l'Etat Malien, les Bailleurs, les ONG Internationales et Nationales.

Dans l'optique d'assurer une coordination effective et une réponse sectorielle, le Cluster dispose d'une équipe de coordination au niveau national composée d'un Coordonnateur Principal, d'une Co-facilitatrice, d'un Référent technique, puis du support de l'Unité de la Gestion de l'Information.

# Structure de Coordination :

Au niveau régional, le Cluster est présidé par la Direction Régionale de la Protection Civile (DRPC) à Mopti, les Directions Régionales du Développement Social et de l'Economie Solidaire (DRDSES) à Tombouctou, Taoudéni et Gao. Par ailleurs, la Direction Régionale de l'Urbanisme et de l'Habitat (DRUH) apporte un soutien technique au Cluster à travers le Comité de Pilotage Régional des Sites des Déplacés. À Ménaka, le Cluster est Co-Présidé par la DRDSES, la Direction Régionale de l'Hydraulique (DRH) et schématisé sous la forme d'un groupe Bi-sectoriel conjoint Abris et EHA mis en place en 2022.

Le Cluster accorde aussi une place majeure à la localisation en attribuant le rôle de la facilitation à un auxiliaire national du Mouvement de la Croix Rouge, la Croix Rouge Malienne (CRM) à Tombouctou/Taoudéni et l'ONG Nationale le Groupe Action Recherche pour le Développement Local (GARDL) à Ménaka.

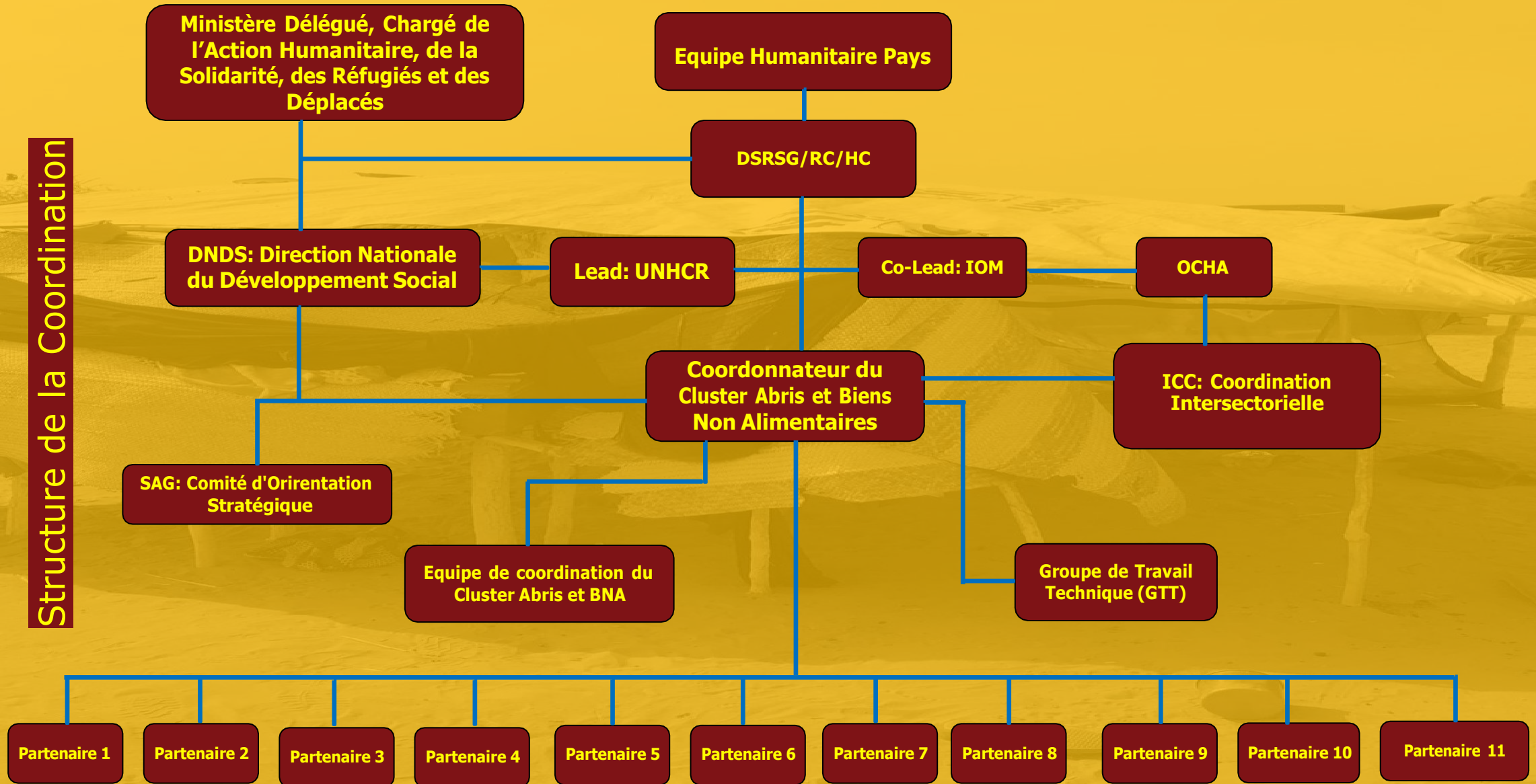
Les orientations stratégiques sont soumises à l'arbitrage du Comité d'Orientation Stratégique (SAG) composé de sept (7) membres choisis à travers un processus consultatif ouvert aux membres et observateurs du Cluster. Le SAG est la branche représentative du Cluster où tous les partenaires actifs doivent chercher à aligner leurs stratégies sur les besoins humanitaires identifiés, les priorités opérationnelles et les normes humanitaires.

C'est aussi une instance de référence pour accompagner la consolidation de la stratégie opérationnelle commune, les directives techniques, le plan de travail, de préparation et réponse, de Monitoring et Evaluation et de plaidoyers. C'est un mécanisme important et complémentaire à la coordination du cluster.

Le SAG est présidé par le Coordonnateur Principal qui fournit des mises à jour régulières lors des réunions du Cluster. La fréquence des réunions est fonction des besoins. De plus, selon les besoins, le Groupe de Travail Technique (GTT) est mis en place pour travailler sur des questions techniques, les normes et bonnes pratiques en matière des abris et BNA.

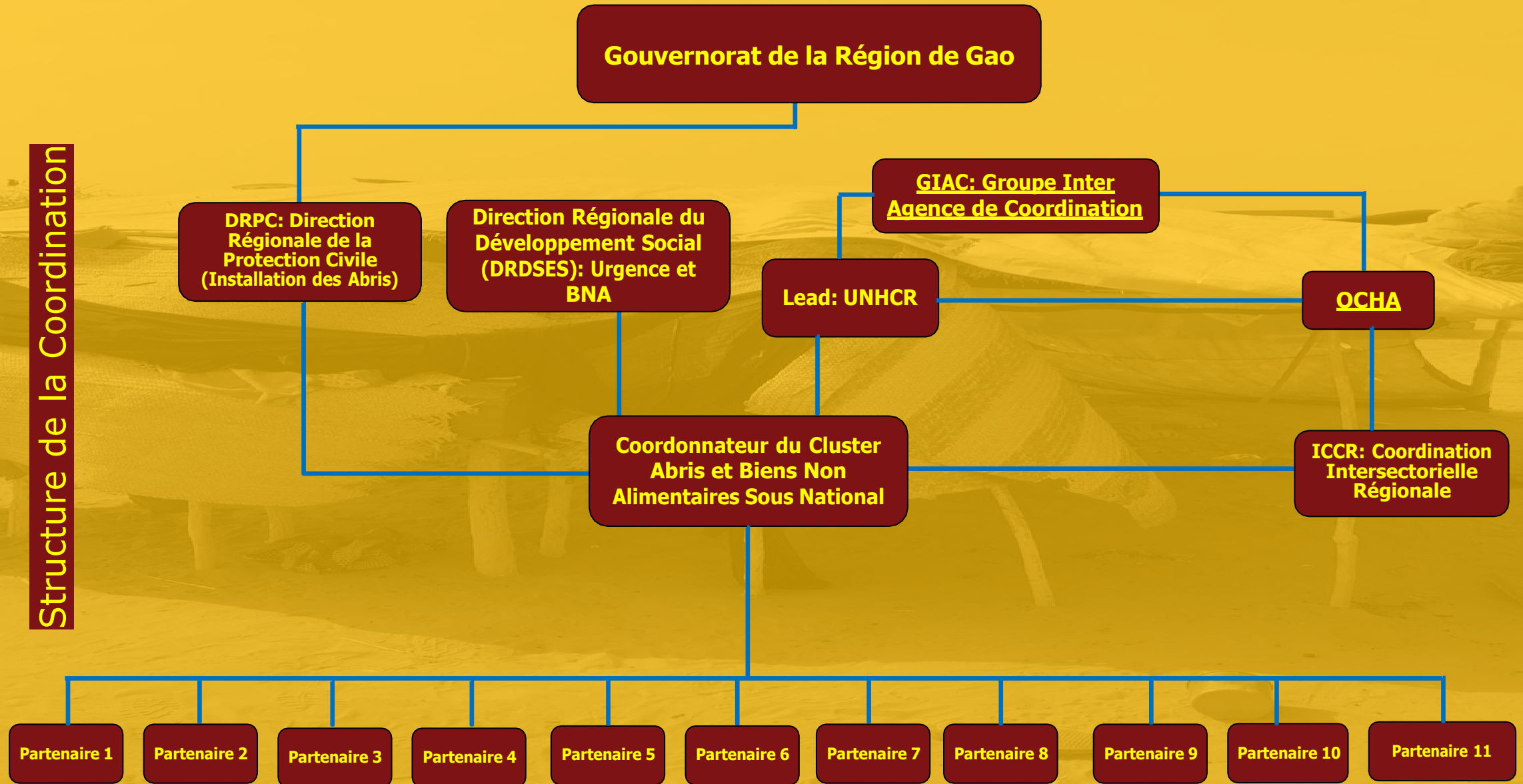
# II.1 Organigramme du Cluster National :

Structure de la Coordination

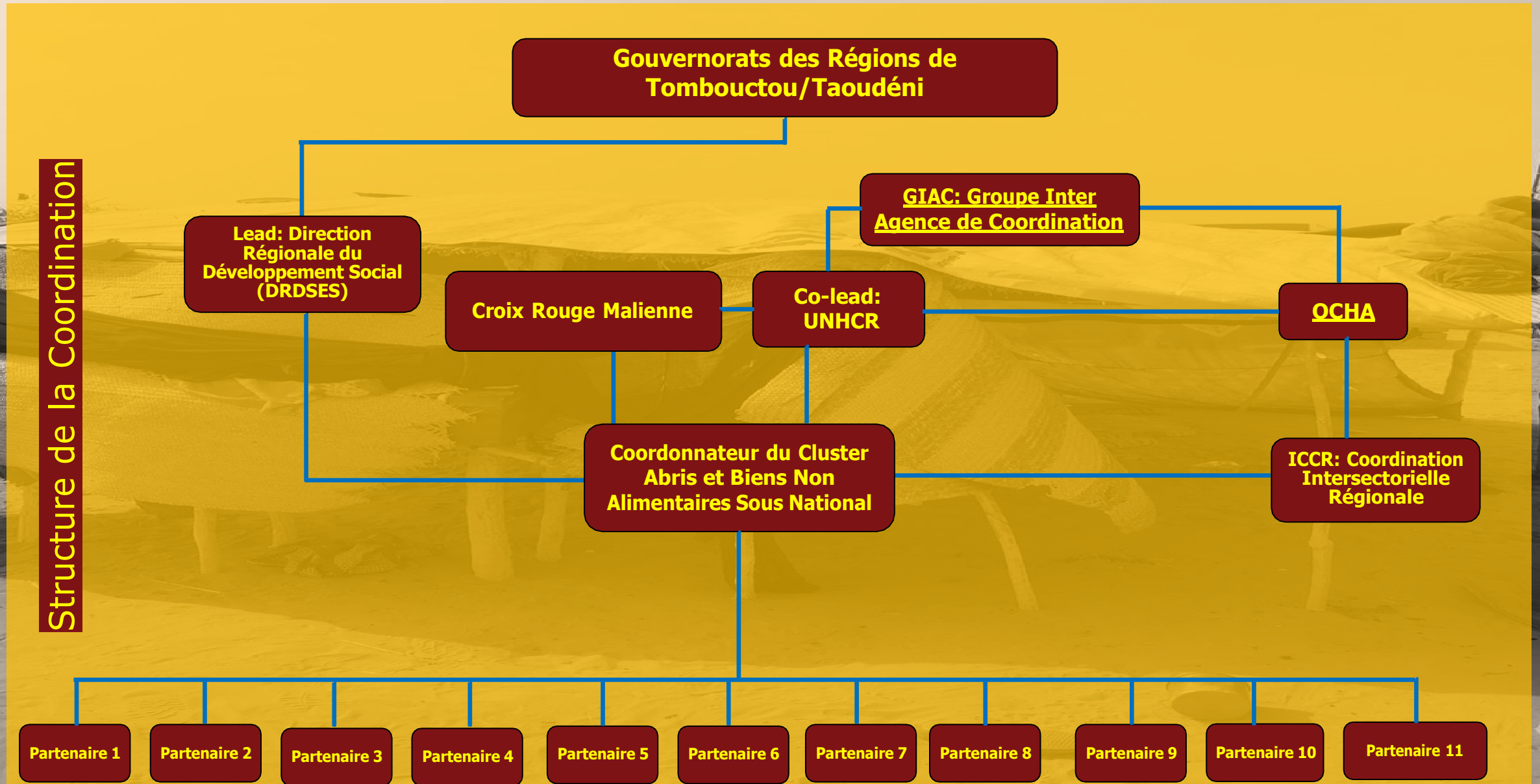


## II.2 Organigramme du Cluster Régional :

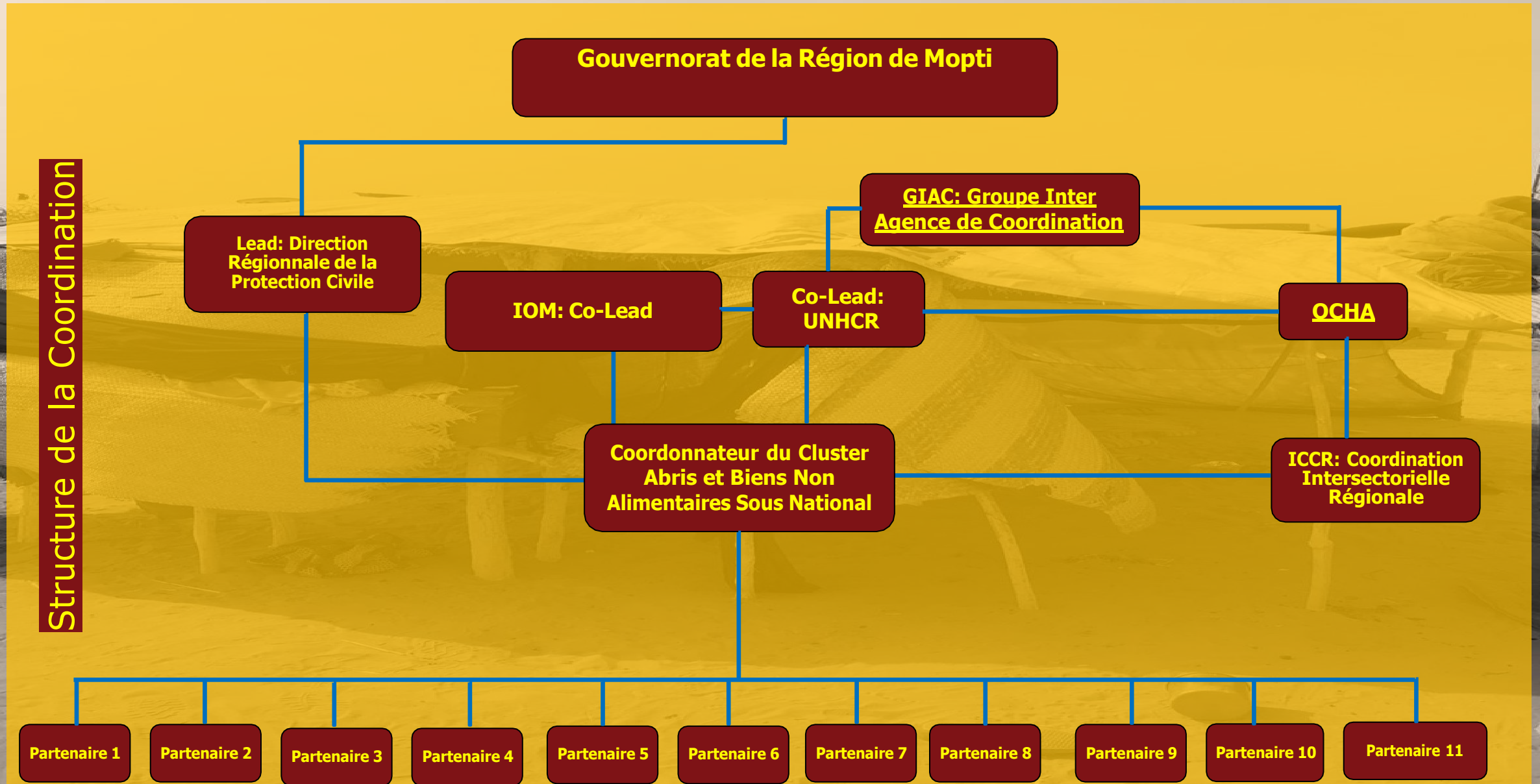
Structure de la Coordination



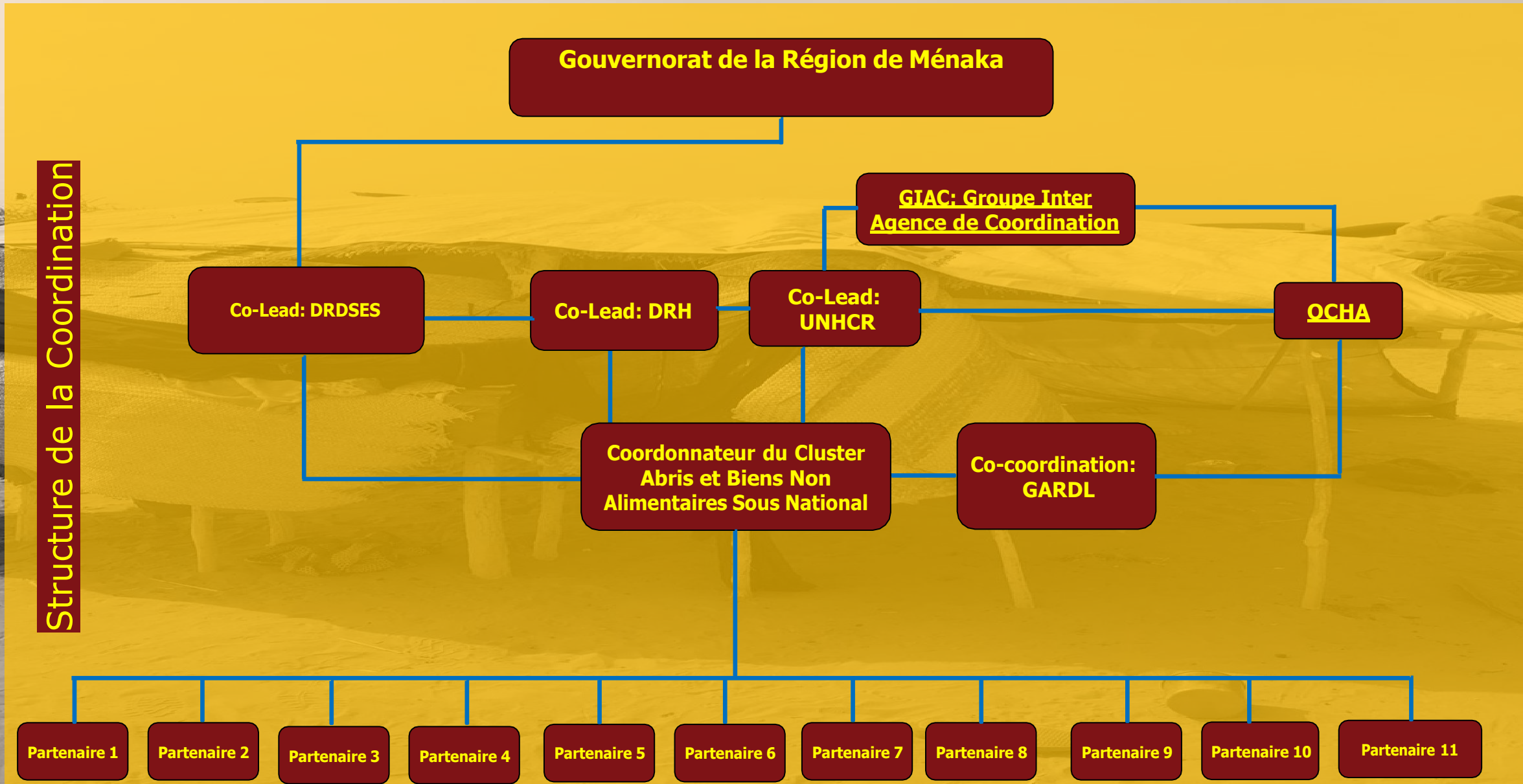
## II.3 Organigramme du Cluster Régional :



## II.4 Organigramme du Cluster Régional :



## II.5 Organigramme du Cluster Bi-sectoriel Régional Abris et EHA :



# Le Suivi des Performances de la Coordination du Cluster:

Le suivi des performances de coordination du Cluster (CCPM) est un exercice d'auto-évaluation des fonctions clés du Cluster définies dans le module de référence de coordination à l'échelle du pays et de la redevabilité envers les populations affectées par les déplacements forcés. Cet exercice permet d'aider le Cluster à honorer les engagements et servir de base à une coordination efficace aux niveaux national et local dans la gestion des crises soudaines et prolongées.

Ces fonctions sont à savoir:

- 1. Soutien à la prestation des services;**
- 2. Soutien à la prise des décisions stratégiques de l'EHP;**
- 3. Planification et Elaboration de la Stratégie;**
- 4. Suivi et Evaluation**
- 5. Préparation aux Crises et Contribution aux Plans de Contingence;**
- 6. Plaidoyer pour la mobilisation des ressources;**
- 7. Redevabilité envers les personnes affectées.**

Cet exercice de suivi des performances de la coordination en 2022 a débuté au premier trimestre de l'année en cours et clôturé en fin avril 2023. Cette auto-évaluation est anonyme et la publication des résultats préliminaires du rapport a été faite par le Global Shelter Cluster.

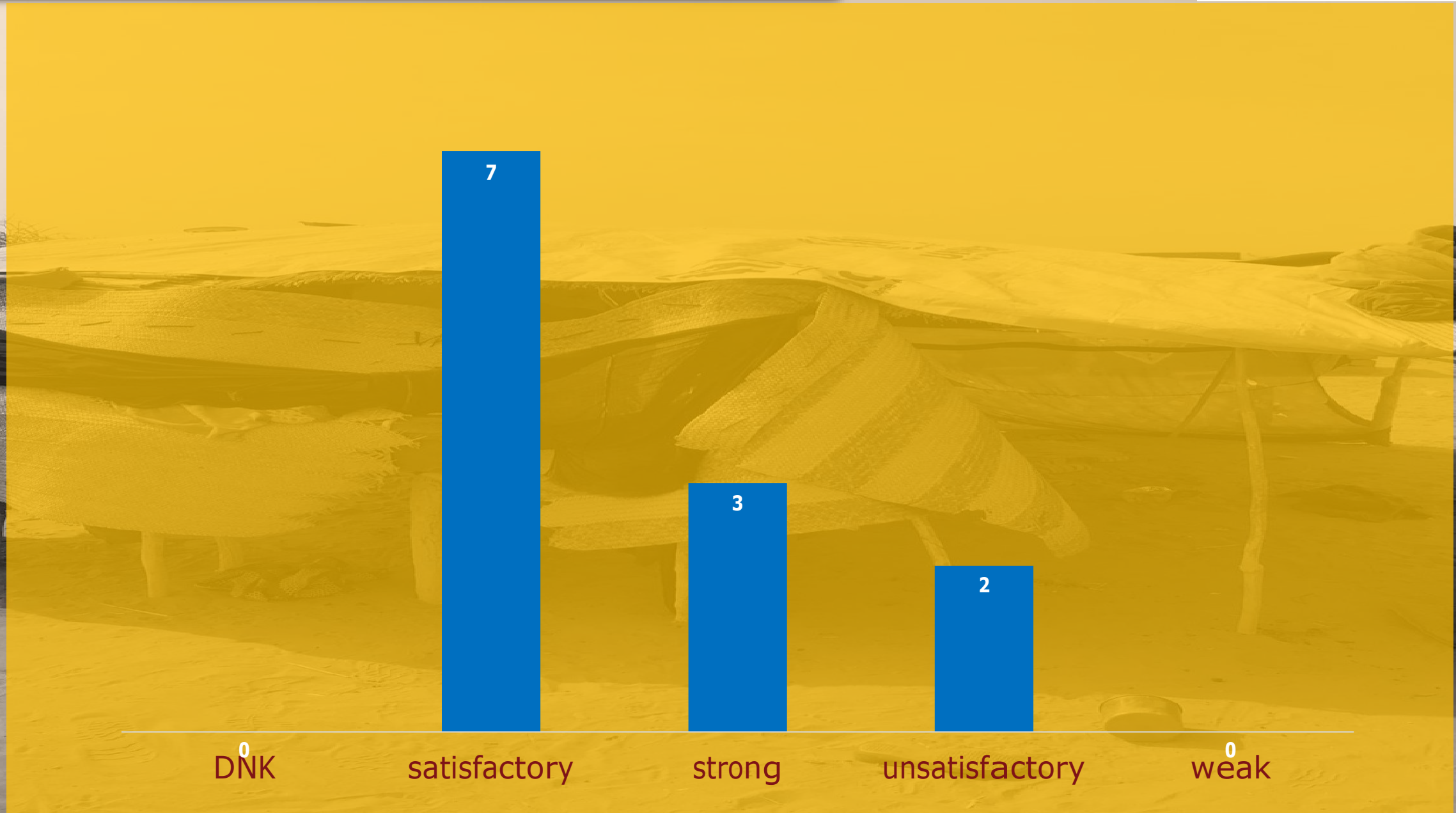
Participation des partenaires à l'auto-évaluation:

Type d'Organisation	Nombre de Répondants
ONGs Internationales	5
ONGs Nationales	3
Mouvement de la Croix Rouge	1
Agences UN	3
<b>Total des Répondants</b>	<b>12</b>

# III.1 Soutien à la Prestation des Services



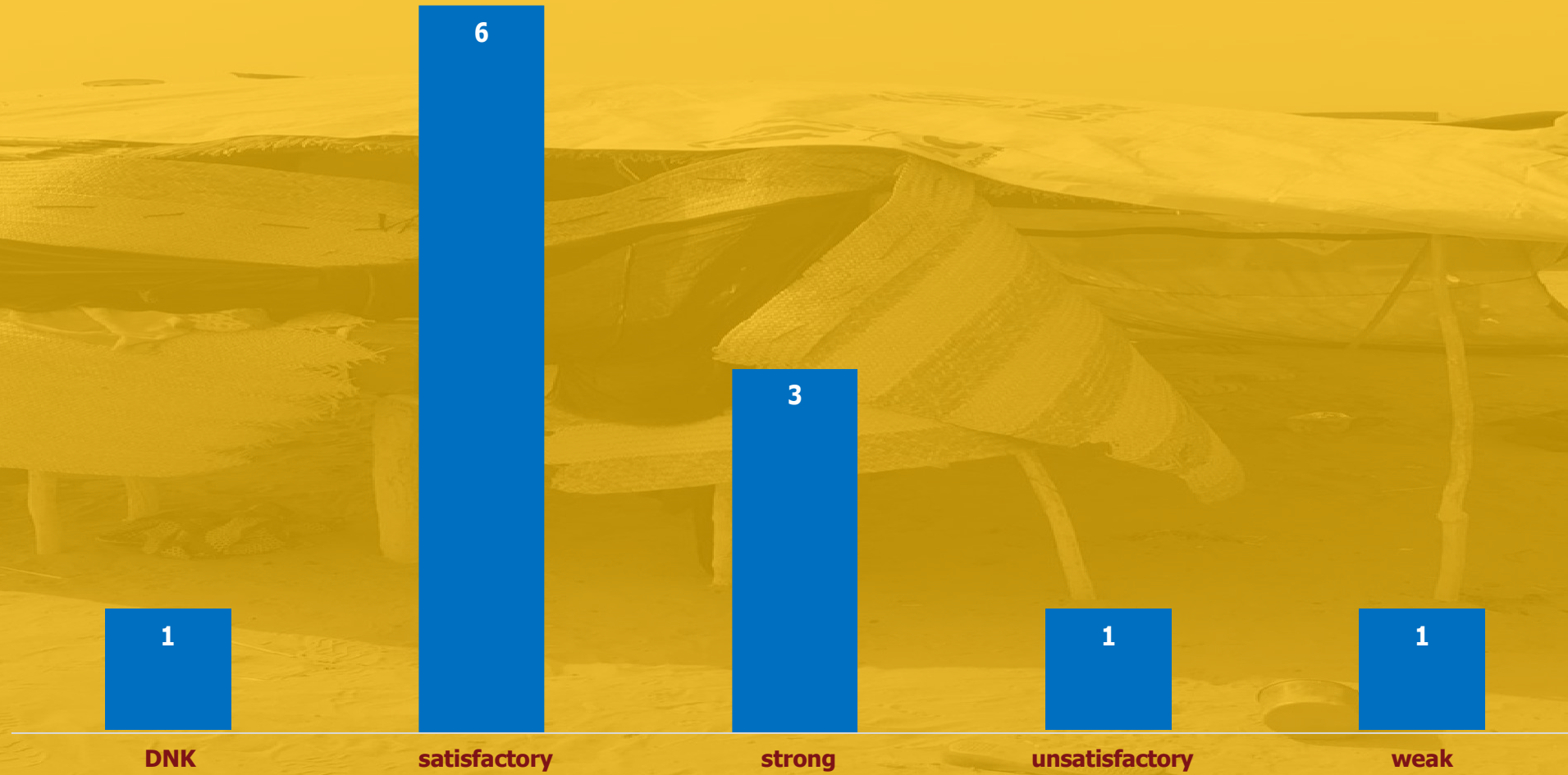
## III.2 Soutien à la Prise des Décisions Stratégiques



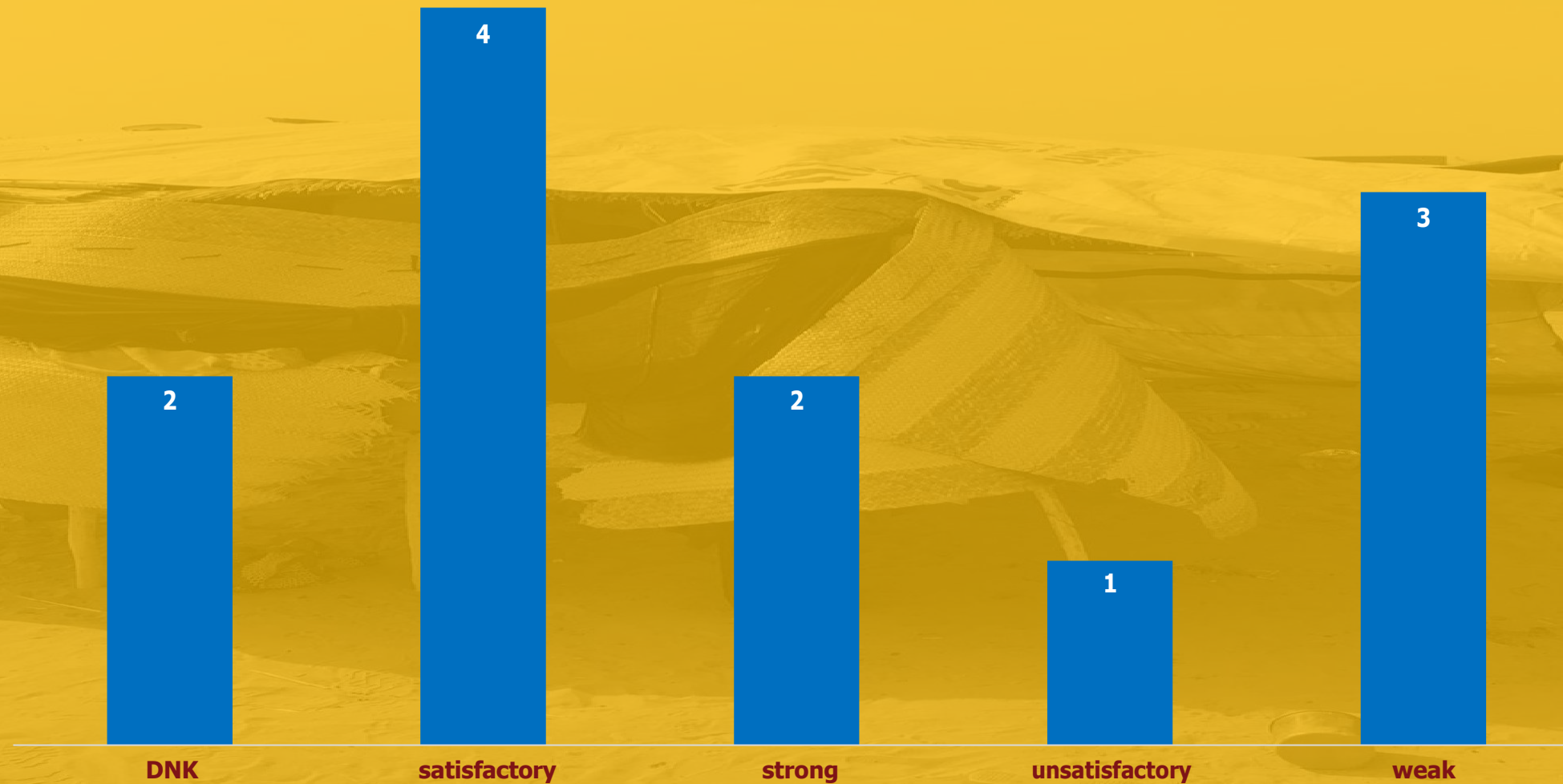
### III.3 Planification & Elaboration de la Stratégie



## III.4 Suivi et Evaluation



## III.5 Préparation et Contribution aux Plans de Contingence



## III.6 Plaidoyer pour la Mobilisation des Ressources

